



Veuve ou séparée ?

Par **cp26**, le **12/03/2021** à **13:03**

Bonjour,

Mon père est décédé il y a dix ans, ils étaient divorcés avec ma maman depuis quelques années. Aujourd'hui, je dois remplir des informations pour une demande de bourse. Dois-je dire que ma mère est veuve ou séparée ? Je ne sais pas comment elle est considérée aux yeux de la loi.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **12/03/2021** à **15:21**

Bonjour,

La réponse est simple : divorcée. Mais pour vous : orphelin(e) de père.